

## SNUipp-FSU67 infos Lettre n° 141 du 14/10/2011

Merci aux directeurs et directrices d'écoles de bien vouloir transférer cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble des collègues.

*Sans plus attendre, se syndiquer pour l'année 2011/2012 !*

Nous vous proposons de vous **syndiquer sans plus tarder** pour cette année scolaire 2011/2012 à l'aide du bulletin de syndicalisation que vous trouverez... [ICI](#).

- parce que collectivement nous sommes **plus forts**.
- pour être **mieux informé(e) et défendu(e)**.
- car vous pouvez **régler en 10 chèques ou en 10 prélèvements**.
- et avec la **déduction fiscale de 66%**, cela vous revient à peine à 4 euros par mois !

### *Informations départementales*

#### Première inspection : les conseils et le guide du SNUipp-FSU67.

Quand serai-je inspecté(e) ? Serai-je prévenu(e) ? Comment ça se passe ? Quelle différence avec les visites de validation ? Quelles sont mes obligations ? Mes droits ? Quelles conséquences sur ma carrière ?

Les questions qui se posent avant la **première inspection**, et les suivantes, peuvent être nombreuses, et légitimes. Si certaines réponses diffèrent en fonction de la réalité locale, l'inspection est cependant cadrée par des textes nationaux.

Des **références** et des **conseils** dans le 4 pages du SNUipp-FSU67 consultable... [ICI](#).

#### Elections Professionnelles : c'est parti !

**Voter** prend moins de 5 minutes ! Profitez du week-end pour exercer votre droit.

Munissez-vous de vos NUMEN, identifiant, n° de sécu, mot de passe et rendez- vous... [ICI](#) ...et laissez-vous guider !

Pas encore de mot de passe ? Avec votre identifiant et votre NUMEN vous pouvez **recupérer votre mot de passe jusqu'au 20 octobre** en cliquant... [ICI](#).

Pourquoi voter pour nos listes ? Le **bilan de mandat** du SNUipp-FSU67 **depuis les élections de 2008** est à lire... [ICI](#).

#### Recours en cas de demande de remboursement de trop perçu par l'IA...

Fréquemment, des collègues se voient **réclamer des sommes perçues à tort**, suite à des erreurs commises par l'administration (indemnités versées à tort...).

La jurisprudence vient de changer, suite à un nouvel arrêt du conseil d'Etat (Fontenille - n°310300).

De ce fait, les recours "acte créateur de droit" n'ont maintenant plus guère de chances d'aboutir.

Mais une autre possibilité se fait jour : le **conseil d'Etat considère qu'il peut y avoir réparation du préjudice causé par la carence de l'administration**. Les fonctionnaires concernés peuvent percevoir en définitive par ce biais une indemnisation à hauteur d'environ 2/3 des sommes réclamées.

Il y a néanmoins **deux démarches successives** à suivre. Le SNUipp-FSU67 vous propose deux **modèles de recours** (au format « Word »), formalisés par nos avocats, pour faire valoir vos droits... [ICI](#).

### Promotions 2011/2012 : première quinzaine de novembre...

...c'est à cette période que parviendra dans les écoles et chez nos adhérent(e) s le **bulletin « Spécial Promotions »** de notre journal départemental « L'Unitaire ».

Il vous permettra de préparer au mieux la CAPD (sans doute au mois de décembre).

Si vous êtes impatients, la **fiche de suivi** à nous renvoyer et le **mode d'emploi des promotions** sont ... [ICI](#).

### Les « Indigné(e)s » : rassemblement à Strasbourg le 15 octobre.

Le 15 octobre, des marcheur-se-s indigné-e-s auront rejoint Bruxelles pour appeler à un changement global. Ce jour même, des manifestations sont prévues dans le monde entier.

Nous relayons l'invitation à venir vous joindre sans signes distinctifs d'appartenance (association, parti, syndicat...), à la manifestation strasbourgeoise.

Samedi 15 octobre à 14 heures, place Kléber à Strasbourg.

## *Informations nationales*

---

### Indemnité d'équipement professionnel, c'est maintenant !

Prendre des « coûts », ça suffit ! Abonnements, fournitures informatiques, matériel pédagogique, ...Même pour exercer leur métier, les enseignants y sont de leur poche. Intolérable ! Le SNUipp-FSU réclame le versement d'une **indemnité d'équipement professionnel**. Vous aussi, demandez votre dû !

Indice gelé, frais de déplacement réduits à la portion congrue, déroulement de carrière ralenti, les enseignants ne cessent de prendre des « coûts ». Même pour exercer leur métier, les enseignants y sont de leur poche. Intolérable ! Le SNUipp-FSU propose de changer la donne.

En **savoir plus** ET **signer la pétition d'un simple clic**, c'est... [ICI](#).

### Nouvelles dispositions indemnitaires concernant les écoles ECLAIR : à la tête du client !

Il s'agit d'une rupture avec le système de traitement existant puisque l'**attribution de cette part modulable dépendra des propositions que l'EN fera à l'IA** : il s'agit bien là d'une mesure en trompe-l'œil qui isole les collègues, qui introduit le mérite et qui risque de diviser les personnels en les mettant en concurrence !

**Part fixe** : Alors que l'ISS ZEP était indexée au point d'indice ce qui constituait un mécanisme d'évolution de son montant, rien de tel n'est prévu pour la part fixe de l'indemnité ECLAIR.

**La part modulable** : Son montant qui pourrait aller jusqu'au double de la part fixe, est contraint par une enveloppe budgétaire. Le terme « à titre accessoire » indique qu'il s'agit d'activités qui s'ajoutent à ce qui est normalement exécuté dans le cadre du service. Cela constitue une rupture dans la politique de rémunération des enseignants des écoles : une indemnité au mérite accordée en fonction de « l'investissement constaté » ; ce qui est pour nous **totalemtent inacceptable** tout particulièrement dans un contexte où la charge de travail augmente.

Pour connaître les **taux et montants** de chaque part, la **motion du conseil du maître** pour demander un versement égalitaire de cette indemnité...cliquez [ICI](#).

### Les postes de RASED dans le viseur du ministère.

Le ministère a trois types de postes dans son viseur : **700 postes d'intervenants langues, 3 000 Rased et 2 000 enseignants remplaçants. Des coups de rabots menacent aussi les conseillers pédagogiques.**

De plus, dans les écoles qui attendent des élèves supplémentaires, les ouvertures de classes seront impossibles et la scolarisation des moins de trois ans va poursuivre sa chute. Ainsi mise en œuvre cette politique laisserait des élèves en difficultés sans aide spécialisée, des classes sans remplaçants, des effectifs

encore plus chargés. A moins qu'il ne soit prévu de recourir à des contractuels précaires pour enseigner dans les écoles comme le Rectorat de Paris vient de l'annoncer.

Pour en savoir plus, cliquez...[ICI](#).

### La manie du fichage continue au ministère...

...dans un document venant d'être dévoilé mais jamais soumis aux organisations syndicales, on découvre que le ministre compte mettre en place un **dispositif national d'évaluation en maternelle destiné à marquer les élèves comme « à Risque » voire « à Haut Risque »**. 5 ans et déjà fiché ! Le marquage « à Risque » ou à « haut risque » devrait être communiqué aux parents. Les élèves seraient alors orientés vers des entraînements obligatoires et formatés.

Pour le SNUipp-FSU, ce dispositif est **inacceptable**.

Lire notre **réaction**...[ICI](#).

**Élections professionnelles**

Du 13 au 20 octobre, je vote  et 

**Il est urgent de changer la donne !**  
Identifiant, mot de passe, le gouvernement a rendu plus difficile  
les modalités de ce scrutin. Il compte nous faire taire

**Ne nous laissons pas faire ! Votons massivement.**